

Image not found or type unknown



Liquidation bien immobilier

Par **nancy34**, le **22/02/2014** à **13:05**

en separation de corps nous voulons liquider notre maison
sur deux etages

pouvons nous prendre chacun un etage sachant que les travaux pour le sous sol sont a faire

qui reglera le cout de ces travaux?

et si le 1er etage est loue qui percevra le loyer?